Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 27 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation2 p. (176r, 177r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 27 décembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49192

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction27 décembre 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireTurquet, Edmond (1836-1914)
Lieu de destinationDieppe (Seine-Maritime)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin adresse à Turquet des documents relatifs à la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme, à porter à la connaissance de la commission (de la Chambre des députés] et pour servir à défendre un amendement de la Chambre des députés.
NotesLieu de destination : « Luys, près Dieppe Seine-Inférieure » selon l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

Chemins de fer, Procédure (droit)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49192?context=pdf

Guise le 19 Décembre 1876

Mon cher collègue,

J'ai trop d'occupations en ce moment pour élaborer de nouveau élément de discussion au sujet du chemin de fer du Tréhou St Hermé je ne puis mieux faire que de vous envoyer ci-joint

1° Une carte qui a été dressée pour montrer l'économie du tracé;

2° L'officiel du 30 Xbre 1875 contenant la séance dans laquelle le Ministre a pris des engagements à l'égard de notre chemin, et la discussion qui y a rapport. Vous trouverez tous les passages intéressants encadrés au crayon;

3° La note de l'avis du Conseil d'Etat;

4° Deux articles extraits du "Courrier de l'Aisne" (des Lundi 24 et Mardi 25 Avril 1876, et Lundi 7 - Mardi 8 Août 1876) dans lesquels j'ai signalé les faits qui militent en faveur du tracé;

5° Enfin un exemplaire de la pétition qui vous a été adressée.

Je pense que cela suffit comme élément de discussion et qu'il eut été bien utile de porter ces faits à la connaissance de la commission chargée de l'examen de ce chemin de fer.

Dans tous les cas, ces documents

M. Laurent Député.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49192?context=pdf

peuvent servir à défendre un amendement devant la chambre des Députés; je vous serai bien obligé de me les retourner dès que vous n'en aurez plus besoin.

Votre bien dévoué

Godin